La Prospérité

Quotidien d'Actions pour la Démocratie et le Développement — Plus de 23 ans d'expérience au service de la Nation

La Prospérité Toujours Plus Haut

Editeur-Directeur Général : Marcel Ngoyi Ngoyi Kyengi - Rédaction & Administration : 33, Avenue de la Paix, Mont Fleuri, Commune de Ngaliema
Contacts : Airtel : +243999915179 - Vodacom : +243818135157 - Whatsapp : +243826825982 - E-mail: ngoyimarcel@ymail.com
Récépissé de déclaration de Publication n°04/CAB.MCP/007/2002 - BP : 13.790 KINSHASA I/République Démocratique du Congo
Sites web : http://www.laprosperiteonline.net, www.laprosperite.top & www.laprosperite.cd

A la pointe de l'actualité...

Protocole d'accord signé avec Mohamed Amine Benabdallah P.2

RDC-Maroc : Dieudonné Kamuleta renforce les liens de coopération en matière judiciaire !

Routes d'intérêt général en RDC P.4

OR-BCECO : Jeanneau Kikangala et Jean Mabi Mulumba s'engagent à œuvrer dans une harmonie parfaite !

UCCA-OGEFREM : le Comité Directeur réfléchit autour de la connectivité des échanges commerciaux internationaux P.5

Démarrage aujourd'hui du 23ème Sommet

Comesa : Félix Tshisekedi participe aux travaux à Bujumbura ! P.3

Révision, changement... P.16

Constitution : Jean-Pierre Lihau et Patrick Muyaya invitent les congolais à faire confiance à Félix Tshisekedi

CELLULE INFRASTRUCTURES : DEUX AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET P.8-9

SANRU : UN AVIS A MANIFESTATION D'INTERET P.7

Depuis hier au CEPAS

Le CGEA anime la 2ème édition du Colloque sur la lutte contre le cancer P.4

Série I n° 6453 du jeudi 31 Octobre 2024- 24ème Année - Prix : 3.000FC - 2USD

Bien-aimé, je souhaite que tu prospères à tous égards et sois en bonne santé comme prospère l'état de ton âme (3 jean 2)

Protocole d'accord signé avec Mohamed Amine Benabdallah

RDC-Maroc : Dieudonné Kamuleta renforce les liens de coopération en matière judiciaire !

En marge de sa participation au 7ème Congrès de la Conférence des Juridictions Constitutionnelles Africaines, CJCA, qui se tient au Zimbabwe, le Président de la Cour Constitutionnelle, Dieudonné Kamuleta Badibanga, a signé, mercredi 30 octobre 2024, avec son homologue marocain, Mohamed Amine Benabdallah, un protocole d'accord de coopération judiciaire entre leurs Institutions respectives.

Par cet acte, les deux personnalités ont pris la mesure ferme de renforcer les liens d'amitié existant entre la République démocratique du Congo et le Royaume du Maroc, mettant ainsi en avant la nécessité de promouvoir davantage les échanges sur le plan de la Justice, socle d'un développement de qualité.

Mohamed Amine Benabdallah a vivement salué ce rapprochement qui vient à coup sûr bouger les lignes puisque la RDC et le Maroc, en tant que membres de plusieurs organisations internationales, pourront, désormais, envisager des actions concertées, pour défendre leurs intérêts communs.

Pour Dieudonné Kamuleta, qui est aussi le Vice-Président du CJCA, ce protocole d'accord n'est que le reflet de sa vision pour la RDC, dont il entend vendre une image positive et défendre sur l'échiquier international tout au long de son mandat à la tête de la Cour Constitutionnelle et du Conseil Supérieur de la Magistrature.

La Pros.

Kinshasa : le crash d'un hélicoptère militaire à l'aéroport de Ndolo fauche la vie à 3 personnes !

Un Hélicoptère militaire des Forces Armées de la République Démocratique du Congo s'est écrasé ce mercredi 29 octobre 2024 à l'aéroport de Ndolo, situé dans la commune de Barumbu. L'incident s'est produit aux alentours de 11 heures, lors de l'atterrissage de l'appareil sur la piste militaire de l'aérodrome.

Engagé dans une mission technique, l'engin a pris feu après l'impact, nécessitant une intervention rapide des équipes de secours. Les services anti-incendie de la Régie des Voies Aériennes (RVA) de Ndolo se sont immédiatement mobilisés pour maîtriser les flammes et sécuriser la zone, sous le regard inquiet de la population amassée contre l'enclos de ce site militaire pour constater les dégâts.

Aussitôt saisi, le Gouvernement a rapidement dépêché sur lieu de l'incident Mme Eugénie Tshiela et M. Samy Adubango, respectivement Vice-Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation et Vice-Ministre de la Défense Nationale. Le crash a malheureusement fait trois morts, dont le pilote, qui a été calciné dans l'accident et deux autres passagers, grièvement blessés, ont fini par rendre l'âme après leur acheminement dans un hôpital périphérique.

Les causes de l'accident restent pour l'instant indéterminées. Une enquête a été ouverte pour éclaircir les circonstances de ce drame. Par ailleurs, Christophe Lomami, Bourgmestre de Barumbu, a déclaré que les autorités travaillent activement pour comprendre ce qui s'est passé et éviter de futurs incidents similaires.

Cet incident rappelle l'importance cruciale de la sécurité aérienne, en particulier pour les appareils militaires. Les discussions autour de ce crash soulignent la nécessité d'une meilleure gestion des essais techniques pour prévenir de tels drames.

Nathan Mundele

Suspension de la grève pendant 3 mois

Kongo Central : la synergie des enseignants en attente d'un geste du Gouvernement

Partis en grève pour accumulation d'arriérés de salaire, les enseignants de la province du Kongo Central ont décidé de stopper provisoirement leur mouvement de contestation. Cette décision qui est intervenue en début de semaine, vise à accorder au Gouvernement 3 mois, afin que leur situation soit décantée.

C'est à l'issue d'un rassemblement fait par les enseignants au rond-point Belvédère à Matadi, chef-lieu de ladite province, que les professionnels de la craie ont annoncé leur décision afin de sauver l'année scolaire 2024-2025 et pour éviter de pénaliser les élèves, surtout ceux en classe terminale.

Selon Isaac Lukombo, Porte-parole adjoint de cette synergie, pendant la trêve, les enseignants vont suivre l'évolution de la prise en compte de leurs revendications dans le budget qui sera voté au Parlement dans les jours à venir. Et, ces 3 mois donnés par cette synergie permettra aussi au gouvernement de voir dans quelle mesure résoudre leurs problèmes, mais dans le cas contraire cette structure des enseignants mettra de nouveau une pause qui pourra peut-être paralyser cette année scolaire, si le gouvernement n'améliorait pas leurs conditions de vie.

Il convient de rappeler que cette grève a été déclenchée il y a près de deux mois par le syndicat des enseignants, après plusieurs négociations non abouties avec les autorités de tutelle. Leur mouvement avait suscité des marches qui ont été organisées notamment, par les élèves de cette province, qui voyaient déjà cette année scolaire basculer vers une année blanche. Grâce à leur manifestation, les lignes avaient fini par bouger, conduisant le Gouvernement à trouver un terrain d'attente avec les enseignants afin de sauver cette année.

Chimea Samy

Démarrage aujourd'hui du 23ème Sommet

Comesa : Félix Tshisekedi participe aux travaux à Bujumbura !

Après l'étape de l'Ouganda, le Président de la République, Félix Tshisekedi s'est rendu hier, mercredi 30 octobre à Bujumbura, au Burundi, pour participer aux travaux du 23ème Sommet du Marché commun d'Afrique orientale et australe (Comesa) dont le démarrage intervient aujourd'hui.

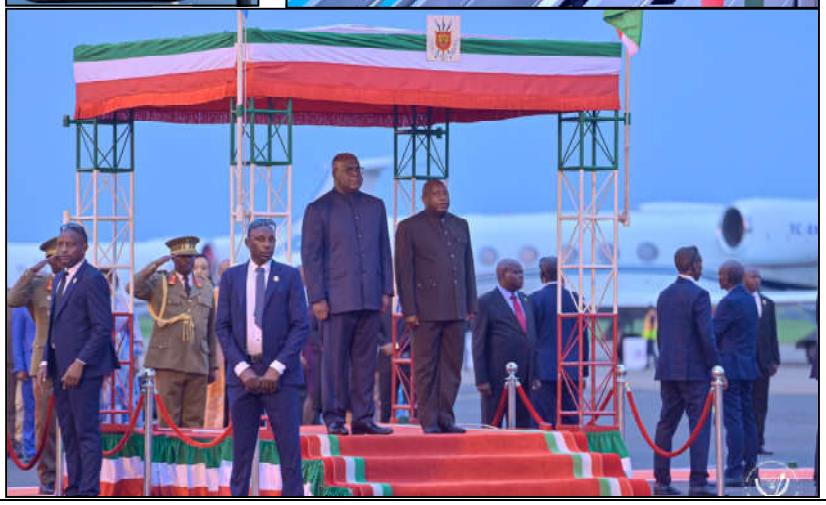

Le thème retenu pour ces assises est " Accélérons l'intégration régionale par le développement des chaînes de valeurs régionales dans les domaines de l'agriculture résiliente au climat, de l'exploitation minière et du tourisme."

Le COMESA est une communauté économique régionale en Afrique, composée de vingt et un États membres. Formé en décembre 1994, en remplacement d'une zone d'échange préférentiel qui existait depuis 1981, le COMESA est un cadre de discussion qui vise à améliorer le commerce, la coopération et l'intégration régionale.

En 2008, cette organisation a accepté une zone de libre-échange élargie, incluant les membres de deux autres blocs commerciaux africains à savoir : la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Il envisage également un régime commun de visas pour stimuler le tourisme.

La Pros.

Assemblée Nationale : adoption des Rapports de l'Ecofin sur la Reddition des Comptes 2023 et le Budget 2024

Le mardi 29 octobre 2024, l'Assemblée Nationale a marqué une étape significative dans son processus législatif en adoptant le rapport de la Commission Économique, Financière et de Contrôle Budgétaire (ECOFIN). Résultat de deux semaines de travaux intensifs, ce rapport couvre le projet de Loi portant sur la reddition des comptes pour l'exercice 2023 et le projet de Loi de finances rectificative pour le budget 2024.

Concernant le projet de loi rectificative, la Commission, présidée par l'Honorable Guy Mafuta, a signalé une augmentation notable du budget, qui s'élève désormais à 44.410.000.000 FC, contre un budget initial de 40.986.000.000 FC. Cela représente une hausse de 8,4%. Cette augmentation découle principalement de la renégociation du contrat minier entre la République Démocratique du Congo et la Sicomines, les ressources étant majoritairement destinées aux investissements et infrastructures.

Les travaux de la Commission ont également mis en lumière plusieurs thématiques essentielles notamment, l'éducation, la santé, les investissements, l'agriculture et les infrastructures. Des syndicalistes de divers secteurs publics ont été invités à participer à ces discussions sur demande du Président de la Chambre basse du Parlement.

A la suite de ces travaux, plusieurs recommandations ont été formulées en matière des recettes notamment, poursuivre les réformes de lutte contre le coulage des recettes de l'Etat ; renforcer le contrôle du secteur minier pour assurer la traçabilité des produits ; certifier les gisements miniers pour accroître leur valeur marchande.

En matière de dépenses, il a été recommandé de respecter strictement les procédures d'exécution des dépenses publiques, modifier la dénomination du poste budgétaire ''Investissements sur Transferts aux Provinces et ETD'', éviter d'imposer des projets des Provinces sans tenir compte de leurs besoins réels, orienter les ressources supplémentaires vers des investissements productifs, ainsi que de prioriser les projets porteurs de croissance économique.

Pour le rapport sur la reddition des comptes 2023, la Commission a formulé un total de 43 recommandations à l'exécutif national. Parmi celles-ci, des mesures pour améliorer la mobilisation des recettes et l'exécution équitable des crédits liés aux rémunérations du personnel ont été mises en avant.

Résultat du Vote

Les deux projets de loi ont été accueillis avec enthousiasme par les membres de l'Assemblée. Au total, 343 députés ont voté en faveur de leur adoption, tandis que 2 ont voté contre. Aucune abstention n'a été enregistrée, ce qui souligne un large consensus sur ces mesures.

Avec l'adoption de ces projets, l'Assemblée Nationale se tourne désormais vers la préparation de l'examen du budget 2025, qui sera un enjeu crucial de cette session budgétaire. Les discussions à venir promettent d'être tout aussi dynamiques et essentielles pour le développement économique du pays.

La Pros.

Routes d'intérêt général en RDC

OR-BCECO : Jeanneau Kikangala et Jean Mabi Mulumba s'engagent à œuvrer dans une harmonie parfaite !

Jeanneau Kikangala, Directeur Général de l'Office des Routes, et Jean Mabi Mulumba, Directeur du Bureau Centrale de Coordination (BCeCo) viennent de poser les jalons d'une collaboration harmonieuse devant promouvoir la culture des résultats palpables. Les deux responsables ont consacré cette approche stratégique par la signature, mercredi 30 octobre 2024, d'un Protocole d'accord. Celui-ci porte les modalités de collaboration et de répartition des compétences dans la mise en œuvre, y compris le suivi, le contrôle ainsi que la surveillance des projets de réhabilitation et modernisation des routes d'intérêt général placés sous la responsabilité du Bureau Central de Coordination, à travers l'étendue du territoire national. La cérémonie de signature de ce partenariat a eu lieu au siège de l'Office des Routes, situé dans la commune de la Gombe, en présence des cadres de deux parties.

A en croire le Professeur Jeanneau Kikangala, les infrastructures routières sont le socle du développement économique et social d'un pays. Elles facilitent les échanges, stimulent les activités économiques et améliorent la qualité de vie des populations. Devant la presse, il a exprimé sa gratitude pour la marque d'ouverture manifestée à l'endroit de l'Office des Routes, dont l'expertise, du reste, d'après des études, n'est plus à démontrer. Le DG Kikangala a assuré que tout sera mis à contribution pour parvenir à produire un rendement satisfaisant. Il s'est inscrit, décidément, dans l'optique de matérialiser, dans l'exercice de ses fonctions, la vision édictée par le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour répondre aux besoins des congolais. Pour rappel, le BceCo a été désigné par le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics comme Maitre d'Ouvrage Délégué suivant le Protocole d'Accord du 02 août 2022. Ce dernier a, à son tour, choisi l'Office des Routes comme " Maître d'œuvre " en sa qualité d'Ingénieur Conseil du Gouvernement de la République pour toutes les questions relatives aux Routes d'Intérêt Général dans le cadre de ses différents projets dont le PDL145.

Les raisons majeures qui expliquent ce choix sont, entre autres, le constat alarmant de l'état de dégradation très avancées des infrastructures routières tant provinciales que nationales ainsi que l'urgence de mettre en œuvre de manière efficace les activités planifiées dans le cadre du Projet de stabilisation et modernisation des infrastructures routières au profit du Gouvernement de la RD. Congo via le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics.

Par la signature d'un Protocole d'accord, l'Office des Routes et le Bureau Central de Coordination ont pris la décision d'accélérer la réalisation des projets en optimisant les ressources et en évitant les chevauchements, d'améliorer la qualité des travaux grâce à un suivi rigoureux et à des contrôles réguliers et de Renforcer, surtout, la transparence étant donné qu'il sera question de procéder, régulièrement, à la publication des informations sur l'avancement de différents projets, à travers la grande étendue du pays. C'est une nouvelle étape dans la modernisation de notre Réseau Routier en RDC. Vivement les résultats.

La Pros.

Depuis hier au CEPAS

Le CGEA anime la 2ème édition du Colloque sur la lutte contre le cancer

La 2ème édition du colloque consacré à la lutte contre le cancer a ouvert ses portes ce mercredi 30 octobre au Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS). En marge de la célébration de son 65ème anniversaire de création, le Commissariat Général à l'Energie Atomique (CGEA) a organisé la deuxième édition du colloque de lutte contre le cancer axé sur le thème : CGEA, fer de lance de la lutte contre le cancer. Le lancement de ces travaux s'est tenu en présence de Monsieur Roger Kamba, Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale, le Coordonnateur de la Couverture Santé Universelle de la Présidence de la République, du Secrétaire Général du Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, du Commissaire Général à l'Energie Atomique, des Membres du Comité de gestion, des chercheurs, techniciens et personnel administratif du CGEA et de nombreux invités.

En effet, c'est le directeur de cabinet adjoint du Ministre de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique qui en a donné le go au nom de Gilbert Kabanda empêché. Dans son mot de bienvenue, le Prof Dr Steve Muanza Kamunga a rappelé les différentes péripéties ayant conduit à la mise en œuvre, avec l'appui de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, des projets de construction du centre de diagnostic multidisciplinaire et de radiothérapie, du centre de radiopharmacie ainsi que de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences Nucléaires de Kinshasa.

Des projets qui vont assurément renforcer non seulement l'image mais également l'engagement ferme de la RDC dans la lutte contre le cancer, cause de mortalité dans le monde. Et notre pays n'en est pas épargné.

Il n'a pas manqué de louer le leadership exemplaire du Président de la République qui lors de sa présidence tournante à la tête de l'Union Africaine a donné de la voix à l'AIEA.

Enfin, il a remercié le ministre de tutelle pour son accompagnement et son lobbying à la base de la visite du Directeur Général de l'AIEA Rafaël Mariano Grossi très engagé dans la lutte contre le cancer après le décès de son prédécesseur.

Quant au Coordonnateur de la couverture santé universelle, il a affirmé que ces assises sont une réponse appropriée à la lutte contre le cancer dans notre pays. Tout en reconnaissant le rôle que doit désormais jouer le CGEA dans ce combat, il a recommandé d'intensifier la sensibilisation pour dépister à temps des cas de cancer.

Le Ministre de la Santé, pour sa part, s'est réjoui que ces travaux soient organisés au mois d'octobre consacré à la lutte contre le cancer du sein avant d'encourager le développement des programmes de formation des professionnels de santé afin qu'ils soient à jour des avancées enregistrées dans la lutte contre le cancer.

Ouvert ce mercredi, ce colloque va se clôturer le vendredi prochain avec l'ambition de passer en revue, avec des éminents orateurs et spécialistes, les questions liées à la politique nationale de lutte contre le cancer, la prise en charge des cas cliniques typiques, les apports des analyses bio- médicales, l'apport cytologique dans le dépistage des cancers.

A cela il faut ajouter, les apports techniques de L'imagerie médicale, les stratégies de lutte, l'accès aux médicaments et bien entendu l'apport de la Médecine Nucléaire dans la prise en charge de certains cancers.

La Pros.

UCCA-OGEFREM : le Comité Directeur réfléchit autour de la connectivité des échanges commerciaux internationaux

Kinshasa, Capitale de la République Démocratique du Congo abritent, du 30 octobre au 1er novembre 2024, au Fleuve Congo Hôtel, les travaux du Comité Directeur de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains, UCCA en sigle.

C'est une rencontre continentale de haut niveau qui va s'atteler à résoudre la problématique de la défense et la promotion des intérêts des tous les chargeurs africains, à garantir un cadre propice au développement des échanges commerciaux internationaux et du transport multimodal ainsi qu'à la suppression d'une multiplicité des barrières non tarifaires dans les différents corridors, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud du continent africain.

L'ouverture des assises intervenues hier, mercredi 30 octobre 2024, a été rehaussée de la présence remarquable de M. Jean-Pierre Bemba Gombo, Vice-Premier Ministre, Ministre des Transports, Voies de Communication et Désenclavement, représentant le Chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Mais également, du DG de l'Office de Gestion du Fret Multimodal (OGEFREM), M. William Kazumba Mayombo ; de la présidente en exercice de l'UCCA, Madame Ndeye Rokhaya Thiam, Directrice Générale du Conseil Sénégalais des Chargeurs ; du Secrétaire Général aux Transvcoms ; des armateurs ainsi que les directeurs des différents Conseils des chargeurs de la RD-Congo, de l'Angola, de la Zambie, du Sénégal, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Burundi, du Rwanda, du Congo-Brazzaville, de la République Centre-Africaine et du Soudan du Sud.

Y étaient également présents à la cérémonie d'ouverture, le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, le Bourgmestre de la Commune de la Gombe et tous les cadres des directions de l'OGEFREM ainsi que les experts du domaine du transport multimodal et du commerce maritime internationale.

Prenant la parole du haut de la tribune, le DG William Kazumba a tout d'abord rendu un hommage le plus déférent au Président de la République Félix Tshisekedi pour avoir accepté de parrainer cette rencontre panafricaine. «Qu'il trouve ici, l'expression d'une profonde considération de toutes les délégations du Comité Directeur de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains», a déclaré le DG de l'Ogefrem.

Il n'a pas manqué d'adresser ses sincères salutations au VPM Jean-Pierre Bemba et l'ensemble du gouvernement, en commençant par la Cheffe du Gouvernement Judith Suminwa pour le soutien accordé à cet Office en vue d'accomplir sa lourde mission de désenclavement du corridor nord.

A l'en croire, la RDC joue un rôle majeur dans la géopolitique du continent africain car, a-t-il affirmé, elle s'impose comme un acteur central dans la dynamique régionale et sous-régionale à l'heure de la mise en œuvre de la zone de la libre échange continentale africaine.

Aussi, insiste-t-il, la RDC est véritablement, avec ses 2.345.000 km², un poumon majeur du transport multimodal reliant des nations, de l'Est à l'Ouest, et celles du Nord au Sud.

Bref, elle est un carrefour commercial et un acteur clé dans les échanges commerciaux internationaux sur le marché mondial.

Des nombreux défis à surmonter

En dépit de la position géostratégique et confortable de la RDC, l'Ogefrem a entrepris plusieurs initiatives pour faciliter le transport en œuvrant pour une réelle connectivité entre les différents voisins de la RDC et soutenant ainsi le commerce extérieur par le développement de transport au sein des différents

corridors.

Il s'agit, entre autres, des travaux de construction du port sec de Kasumbalesa dans le Haut-Katanga, l'acquisition du site devant abriter le port sec de Kasindi au Nord-Kivu, du site devant abriter le port sec de Kamanyola au Sud-Kivu, les travaux de construction des parcs à bois de Lukolela à l'Equateur, le port sec de Zongo dans le site de Nord Ubangi, l'acquisition du site devant abriter une aire de stationnement à Kalemie dans le Tanganyka etc.

Etant donné que la RDC reste un pays béni par Dieu avec ses nombreuses ressources : l'eau, terres arables, riz, cacao, maïs, manioc.., comme base de stimulation de l'économie congolaise et de la promotion du commerce extérieur, l'Ogefrem reste déterminé à défendre et à promouvoir les intérêts de tous les chargeurs congolais en garantissant un cadre propice des échanges commerciaux.

Pour le DG Kazumba, l'UCCA doit travailler d'arrache-pied avec ses différents partenaires pour surmonter les défis de la multiplicité des barrières non tarifaires.

UCCA à la croisée des chemins

Pour sa part, Madame la présidente en exercice de l'UCCA a reconnu que leur Union est à la croisée des chemins. C'est pourquoi, déclare-t-elle, il y a nécessité d'une redynamisation et d'une mobilisation de ressources financières en œuvrant pour l'adhésion des nouveaux membres au sein de ladite Union afin de la renforcer.

La Directrice Générale du Conseil des Chargeurs Sénégalais a insisté sur la sensibilisation régulière des membres à s'acquitter de leurs obligations financières, à travailler sur la diversification des ressources de revenu et de la rationalisation des dépenses.

Enfin, la protection et le renforcement du bordereau de suivi de cargaison et de la facilitation des échanges commerciaux, la tenue régulière des commissions permanentes en vue de soutenir considérablement les conseils des Chargeurs africains.

Le VPM Bemba Gombo, quant à lui, a souhaité la bienvenue au Comité directeur de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains.

Pour lui, son Ministère accorde une attention particulière aux actions menées par l'Ogefrem pour contribuer au développement et à la promotion des échanges commerciaux internationaux.

La Coopération et l'intégration régionale africaine restent la clé pour cimenter le défi du développement multidimensionnel de notre continent au bénéfice des chargeurs africains.

Ainsi, il a déclaré ouverte, la réunion du Comité Directeur de l'UCCA.

Eugène Khonde

Révision constitutionnelle

RDC : Freddy Kita Bukusu appelle la classe politique à un esprit d'ouverture

Leader politique, Autorité morale du Mouvement du Peuple pour le Progrès Social, Freddy Kita Bukusu a réagi, au cours d'une conférence de presse tenue mardi 29 octobre à l'hôtel Rotana, sur la problématique de la révision constitutionnelle. Dans son discours, il affirme que la constitution n'est pas la Sainte Bible, assortie d'un caractère sacré, alors que pour l'intérêt des congolais, elle mérite une révision pour l'adapter aux réalités du moment afin de répondre aux préoccupations nouvelles exprimées.

D'entrée de jeu, il a commencé par exprimer son attachement indéfectible au Chef de l'Etat ainsi qu'à la Première

ministre Judith Sminwa pour les efforts en cours en vue de faire face aux nombreux défis auxquels est confrontée la RDC. Il estime, à cet effet, donner sa voix sur l'actualité politique, sécuritaire, sociale et économique actuelle.

Dans la partie introductive, Freddy Kita Bukusu a invité tout le monde à avoir une pensée pieuse en mémoire des congolais de l'Est qui subissent une agression sauvage et injuste de la part des troupes rwandaises et de leurs supplétifs du M23 avant de rendre hommage aux Forces armées congolaises. Il les a encouragées à lutter avec toute leur énergie pour défendre la souveraineté du pays ainsi que l'intangibilité des frontières de la RDC.

En ce qui concerne les questions socio-économiques, il a félicité les efforts fournis par le Gouvernement congolais afin de répondre aux attentes des enseignants, des médecins ainsi que d'autres catégories des fonctionnaires. Et d'affirmer que certaines préoccupations seront prises en compte dans le budget 2025.

S'agissant de la problématique de la révision constitutionnelle, il affirme que la loi fondamentale du pays n'est pas une Bible pour n'est pas être révisée étant donné que cette constitution a été déjà retouchée. Donc, elle peut encore subir une révision dans le souci de l'adapter aux réalités du moment et tenir compte des préoccupations nouvelles, a-t-il lâché.

A la question qui touche les articles visés et qui doivent permettre la révision constitutionnelle, il estime qu'il est important que la classe politique ainsi que la société civile fassent preuve d'esprit d'ouverture et d'être à l'écoute des uns et des autres. Il est crucial, a-t-il renchéri, que la liberté d'expression soit garantie à tous sans barrière, ni contrainte, et que ledit processus ne soit pas caractérisé par des propos outrageants, polémiques ... afin d'identifier les aspects qui méritent d'être changés sans toucher aux principes sacro-saint qui fonde notre nation (on ne doit pas toucher au caractère uni et indivisible de notre nation).

Jackson Mutamba

La République Démocratique du Congo (RDC) et la Mal Gouvernance : Un Enjeu Majeur

(Par le Sénateur Prof. Faustin Luanga)

1. Introduction

La RDC, riche en ressources naturelles, est paradoxalement confrontée à des défis majeurs en matière de gouvernance qui entravent son développement.

La récente décision du Fonds Mondial de suspendre les décaissements de financements au ministère de la Santé à cause de 5'121'736 USD de dépenses non éligibles met en lumière les problèmes de gestion financière qui gangrènent le pays. Ce contexte soulève des questions cruciales sur les raisons de cette mal gouvernance, les conséquences sur la population, et les efforts nécessaires pour remédier à cette situation.

2. Les Causes de la Mal Gouvernance en RDC

La mal gouvernance en RDC est un phénomène complexe, enraciné dans des décennies d'instabilité politique, de dictatures et de corruption systématique. Les gestionnaires publics, souvent absents dans leur responsabilité, semblent prendre à la légère les

règles de la gestion financière. Cette situation est le résultat d'une culture d'impunité où les dépassements de budget, les détournements et mauvaises allocations des fonds sont monnaie courante.

L'Inspection Générale des Finances (IGF) s'efforce de faire respecter les normes de gestion, mais elle se heurte à un système profondément ancré dans des pratiques douteuses et mafieuses. Les gestionnaires se trouvent souvent dans une position où ils privilégient leurs intérêts personnels au détriment de l'intérêt public. Ce comportement néfaste érode la confiance de la population ainsi que des partenaires internationaux et compromet les financements nécessaires à des programmes vitaux, tels que la lutte contre le paludisme et la tuberculose.

3. Les Conséquences de la Mal Gouvernance

Les conséquences de cette mal gouvernance sont dramatiques. La suspension des décaissements a des impacts directs sur les activités de santé publique, mettant en péril des millions de vies. Par exemple, le report des campagnes de distribution de moustiquaires et d'autres initiatives de santé préventive expose la population à des risques accrus de maladies. En outre, le non-paiement des salaires du personnel de santé compromet la motivation et le moral de ceux qui œuvrent sur le terrain. Cela crée un cercle vicieux où la mauvaise gestion entraîne une détérioration des services, augmentant ainsi la vulnérabilité des populations.

4. Vers une Amélioration de la Gouvernance

Pour sortir de cette impasse, des mesures concertées doivent être prises. Tout d'abord, il est essentiel de renforcer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques. L'accompagnement de l'IGF, dirigée par Mr Jules Alingete, doit être soutenu par des politiques claires et des mécanismes de contrôle rigoureux. Le Sénat, en tant qu'organe législatif, a un rôle crucial à jouer en adoptant des lois qui favorisent une gestion publique saine.

De plus, il est impératif d'engager un dialogue constructif avec les partenaires internationaux pour restaurer la confiance. La RDC doit démontrer sa volonté de réformer et de lutter contre la corruption pour rétablir les financements indispensables à son développement. La formation et le renforcement des capacités des gestionnaires publics seront également des leviers importants pour garantir une meilleure utilisation des ressources.

La mal gouvernance en RDC est un obstacle majeur à son développement et à la santé de sa population. La récente décision du Fonds Mondial de suspendre les décaissements met en lumière les défis auxquels le pays est confronté. Cependant, avec des efforts concertés pour améliorer la transparence, renforcer la responsabilité et restaurer la confiance avec les partenaires internationaux, il est possible d'aspirer à un avenir meilleur. La RDC a les ressources et le potentiel pour surmonter ces obstacles, mais cela nécessite un engagement ferme et collectif pour l'émergence du pays. Debout Congolais !

Des dépenses excessives payées en mode d'urgence

Assemblée Nationale : Vital Kamerhe scandalisé par la gestion des Finances sous Nicolas Kazadi !

La plénière du mardi 29 octobre dernier à l'Assemblée nationale consacrée au vote et à l'adoption de la loi portant reddition des comptes de l'exercice 2023 a été plus que choquant et truculent non seulement pour le président de cette Chambre basse du parlement, le professeur Vital Kamerhe, mais également pour la représentation nationale ainsi que l'ensemble de la population au sujet des révélations gravissimes sur les dépassements budgétaires payés en mode d'urgence.

Après son adoption, comme projet de loi, par le Gouvernement lors de sa dixième réunion du Conseil des ministres le vendredi 23 août dernier avec un chiffre en équilibre à hauteur de 32 456,78 milliards de FC, les élus membres de la commission Ecofin de l'Assemblée nationale s'en sont appropriés pour mieux l'étudier et apporter des rectifications en tenant compte des réalités actuelles des finances publiques.

Face aux révélations spec-

taculaires qu'a portées à nu ce projet de loi soumis au vote et à l'adoption par l'honorable Guy Mafuta, président de la commission Ecofin, le Speaker de cette Chambre des représentants nationaux n'a pas avalé sa langue si ce n'est de condamner la mauvaise gestion longtemps décriée au sommet de l'Etat. Avec un ton décent mais doloroso, le président Kamerhe a rappelé que les finances publiques n'étaient pas consacrées à satisfaire les conforts des individus mais plutôt à résoudre les différents problèmes liés à la Res publica. Ainsi, des responsabilités devraient être établies pour que les coupables répondent de leurs actes devant la justice.

"En ce qui concerne la reddition des comptes ici présentée, nous avons découvert, ici à l'Assemblée nationale et ensemble avec la population, des dépassements budgétaires incroyables concentrés sur des secteurs spécifiques pendant que d'autres secteurs ne reçoivent rien de consistant. Nous avons aussi relevé le fait qu'il y a aussi des imputations mensongères de transfert des fonds aux provinces et aux ETD que les provinces n'ont jamais vu et que les ETD n'ont jamais reçu. Nous avons également relevé les urgences qui ont dépassé les 51%. Vous avez aussi relevé que ce n'est pas le fait seulement du ministère de budget et des finances mais il est question que nous puissions établir les responsabilités de chaque responsable, de ces actes de mégestion ", a-t-il déclaré.

Avant d'ajouter avec un ton alarmant :

"Quand vous dites que pour les PDL 145 territoires c'est 80 milliards seulement qui ont été décaissés pour l'exécution des travaux, soit 6% au moment où la dette non certifiée représente 450 milliards de FC alors on se demande où se trouve la priorité finalement de l'Etat congolais ? Est-ce que le Gouvernement n'a pas contredit tout ce que l'Autorité suprême, le Président de la République avait décliné comme priorité ? Et se concentrer finalement au confort des individus ? Puisque quand vous parlez de remboursement des dettes qui ne sont pas certifiées, pour avoir livré quoi ? Par exemple quand on dit des dépenses de 95%. 100% d'investissements sont de 85% pour les études, quelles études ? Alors que les ministères y compris même l'Assemblée nationale et le Sénat nous avons des bureaux d'études, directions d'études. Mais quelles études qui peuvent coûter autant d'argent ? Vous payez des dettes de 450 000 milliards de FC dont 51% en procédure d'urgence et pour les investissements qui devaient toucher les routes de desserte agricole, les écoles, les centres de santé, les routes d'intérêt général, l'agriculture avec sa mécanisation, …, tout ce qui touche à l'homme vous mettez 98 000 milliard FC dans le cadre du PDL 145 territoires qui est au fait le programme du Gouvernement qui traduit la vision du Président de la République.

Au regard des irrégularités et fautes de gestion relevées dans cette loi portant reddition des comptes de l'exercice 2023, la plénière a adopté la mise en place d'une commission d'enquête chargée d'établir individuellement les responsabilités de chaque membre du Gouvernement. Un travail qui sera dorénavant réalisé en amont en vue d'avoir, à la fin de l'année, des comptes de l'Etat plus ou moins conformes à la loi de finances telle que votée au Parlement. Le premier trimestre de l'exercice 2025 sera le ballon d'essai pour l'Assemblée nationale afin d'assoir la bonne gouvernance dans le pays tel qu'indiqué par Vital Kamerhe.

César Nkangulu

Santé Pour Tous et Par Tous
SANRU
N/Réf : 865/AKK/DIREX/2024
Kinshasa, le 29 octobre 2024

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SUBVENTIONS DU FONDS MONDIAL GC7 2024-2026

Source de Financement : Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme
Référence : AMI 013/SANRU/FM/GC7/2024
Date de publication : 29/10/2024
A L'INTENTION DES CANDIDATS SOUS-RECIPIENDAIRES TRANSVERSAUX AYANT MANIFESTE LEUR INTERET AVEC LE DEPOT DE DOSSIER LE 29 OCTOBRE 2024
INVITATION A LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

Le PR SANRU ASBL informe tous les soumissionnaires ayant déposé leurs Dossiers relatif à l'AMI N°013/SANRU/FM/GC7/2024, que la séance publique d'ouverture des plis est prévue pour ce jeudi 31 octobre 2024 à 09h00 (heure de Kinshasa) dans le bureau du LFA, PriceWaterhouse Coopers SAS sis Immeuble MIDEMA, 13 Avenue Mongala, Kinshasa-Gombe et vous invite à y prendre part.

Chronique "BALISES"

Alternance démocratique de 2018: et c'est vraiment raté ? Prochaine alternance: 2042 !

(Par Omer Nsongo die Lema)

En déclarant la Constitution actuelle «mauvaise», Félix Tshisekedi crée un problème sérieux à la Nation : la crédibilité du texte sur lequel il va désormais exercer ses prérogatives. Et la qualité avec laquelle il va représenter le Congo à l'extérieur du pays jusqu'à ce que la bonne Constitution (celle des Congolais par des Congolais et pour des Congolais) vienne remplacer la mauvaise (celle des étrangers réunis à Kisangani, en terre étrangère...

Et comment d'une chose repute mauvaise peut sortir quelque chose de bon?

Il s'appelait Laurent Monsengwo. Monseigneur, il était, à l'époque, président du Bureau de la Conférence nationale souveraine (CNS). Devant la fougue des honorables conférenciers qui voulaient en finir illico avec le maréchal Mobutu, il avait prodigué ce conseil sage : «On ne brûle pas la maison avant d'avoir déménagé». Une autre façon de dire à Félix Tshisekedi : on ne désacralise pas la fonction présidentielle pendant qu'on est en train de l'exercer. Fatshi a la notoriété d'avoir

l'expression libre assise sur la verve oratoire. Mais, en tant que Chef de l'État, il est tenu au devoir de réserve. Passe encore qu'il qualifie l'Opposition de «nzala»! Encore que des faits indéniables prouvent qu'à un moment de sa vie, il a bénéficié du soutien des Opposants. Mais de là à qualifier de «mauvaise» la Constitution pendant qu'il doit encore à ce texte son pouvoir, là c'est trop fort. Car quelle valeur morale auront les actes d'État qu'il aura à prendre en se référant à la Constitution mauvaise ? Et comment, d'une chose réputée mauvaise, peut sortir quelque chose de bon ? A un moment donné, les Tshisekedistes doivent apprendre à admettre que le premier ennemi de Félix Tshisekedi, ce n'est ni la Constitution, ni les institutions, moins encore le peuple et l'opposition. C'est simplement sa langue. Cette langue qui est en train de faire rater à la RDC sa première alternance démocratique de 2018.

Pris au piège dans cette affaire

Nous avions tous cru qu'avec l'avènement de l'Udps au Pouvoir en 2018, le pays verra tous les cinq ans ou tous les dix ans (selon le cas) un nouveau Président de la République élu régulièrement. Après tout, depuis le 30 juin 1960, il n'y a dans ce pays aucun parti à avoir mis 37 ans à se préparer à la conquête et à y parvenir par la voie électorale à part l'Udps. Aucun.

Le MNC avait été créé quatre ans avant l'indépendance. L'Abako n'a commencé à s'intéresser à la politique qu'à la même période.

Or le MPR et le PPRD sont nés au moment où leurs animateurs principaux (Mobutu et Joseph Kabila) étaient aux affaires.

Hélas ! Espoir perdu, car Félix Tshisekedi a décidé - au nom du principe selon lequel «la politique est dynamique», de ramener le compteur à zéro, si bien qu'il va falloir conjuguer désormais au passé l'alternance démocratique tant vantée avec la cérémonie d'investiture du 24 janvier 2019.

On comprendrait encore - et il serait excusé pour cette initiative - si la révision préconisée de la Constitution ne le concernait pas lui-même !

Or, tout porte à croire que se sentant à l'étroit dans la Constitution en cours, il veut s'en tailler une à sa mesure pour 7 ans renouvelable une fois, soit 14 ans au-delà des 10 ans en consommation (2018-2028). Du moins, à en croire l'audio du fédéral de l'Udps/Katanga.

Résultat : l'alternance démocratique hypothétique à escompter en 2042 (2028 + 14 ans) vient remplacer l'alternance démocratique vécue en 2018 !

A un moment donné, on devrait tout de même se demander pourquoi continuer à organiser dans ce pays des élections si l'objectif est finalement de porter à la tête du pays des femmes et des hommes bercés dans le messianisme.

Pour l'heure, force est de constater que le saut grand saut dans l'inconnu signé Udps pourrait, cette fois, avoir moins d'adhésion qu'on ne l'espère. Pour la bonne et simple raison que la majorité des acteurs alliés de l'Udps dans l'Union sacrée de la nation se retrouvent comme pris au piège.

Entre 2015 et 2018, ils s'étaient ouvertement prononcés contre la révision de la Constitution dont ils soupçonnaient Joseph Kabila d'avoir pris l'initiative. A leur tête, les Tshisekedi père et fils.

Et voilà qu'aujourd'hui, Félix Tshisekedi les prend de court.

C'est leur dignité qui est en jeu, et la dignité a quelque chose de sacré pour d'aucuns.

PROCHAINEMENT :
«Profession : changeur de constitution !»

Omer Nsongo die Lema
@omernsongo
E-mail :
omernsongo2@gmail.com
Facebook : Omer Nsongo
WhatsApp : +243993833277
Lien :
www.congo30juin.org

République Démocratique du Congo
MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
Cellule Infrastructures

Cellule Infrastructures

PROJET D'APPUI A LA CONNECTIVITE ET AU TRANSPORT (PACT)

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS DINTERET

Recrutement d'un Consultant firme chargé de l'audit technique des infrastructures de la Société Congolaise de la Fibre Optique (SOCOF), dans le cadre du projet PACT.

N° Avis : AMI 048/MITP/CI/PACT/2024
N° de Crédit : IDA 71610
N° du Don : IDA E0850
N° de référence du marché PPM: ZR-CI-445463-LCS

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport-PACT et a intention d'utiliser une partie du montant du fonds du projet pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de Consultant firme chargé de l'audit technique des Infrastructures de la Société Congolaise de la Fibre Optique (SOCOF), dans le cadre du projet PACT.

La présente mission consiste à auditer le réseau en fibre optique de la SOCOF. D'une longueur de 695 km, ce réseau a été construit en 2021 et mis en service au deuxième semestre de 2022. Le consultant sera chargé de passer en revue l'architecture complète du réseau incluant le câble en fibre optique et les équipements actifs, vérifier l'état de la pose de la fibre optique, revoir les procédures d'opérations et maintenances et des règles de sécurisation des infrastructures, évaluer la sécurité du réseau, procéder aux tests de qualité du réseau afin d'y déceler les anomalies, procéder aux tests de qualité de service et proposer des recommandations pour le bon fonctionnement du réseau et contrôler les équipements de fourniture de l'énergie électrique.

Le service du consultant consistera à :

* Faire la revue documentaire du réseau afin de prendre connaissance du tracé et des documents du réseau ferroviaire de l'ONATRA ;
* Faire la revue du contrat de PPP entre SOCOF Sa et Fast Congo pour la connaissance du mode d'exploitation du réseau ;
* Rencontrer les parties prenantes au contrat (SOCOF SA et Fast Congo): Visiter le réseau ;
* Prélever les données (les données du profil en long du trajet de la dorsale en fibre optique doivent être géoréférencées dans une carte sous un format SIG et l'outil GEMS sera utilisé pour les collecter) ;
* Réaliser les tests sur le réseau ;
* Détecter les anomalies ;
* Analyser la solution énergétique ;
* Analyser la sécurité du réseau ;
* Proposer les recommandations d'amélioration ;
* Proposer les protocoles de maintenance et de suivi de l'entretien ;

Le démarrage des prestations est prévu à partir du mois de mai 2025 pour une durée estimée à deux (2) mois

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la cellule infrastructures : www.celluleinfra.org, sous l'onglet "Appel d'offres".

La cellule infrastructures, Agence d'exécution du Projet, invite les firmes (Consultants) éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

" Etre un cabinet spécialisé ou ayant une expertise dans le domaine des télécommunications/TIC ;
" Avoir une expérience de quinze (15) ans dans la réalisation de projets visant à assurer l'accès aux services et le développement des réseaux de Télécommunications en fibre optique ;
" Avoir une bonne connaissance des normes et bonnes pratiques internationales en matière d'exploitation et maintenances, Planification, Construction et Optimisation d'infrastructures de télécommunications en fibre optique ;
" Avoir mené au moins deux (2) missions similaires, au cours des dix (10) dernières années ;
" Avoir une expérience en Afrique subsaharienne serait un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale, édition de septembre 2023 (Règlement de passation des marchés) relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de la Sélection au moindre coût telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés susmentionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse physique ci-dessous chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales ou à l'adresse électronique recrutement.cf@celluleinfra.org.

Les Manifestations d'intérêt, écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, accompagné d'une version électronique en format Word ou PDF copiable sur une clé USB ou envoyées par courrier électronique en format PDF copiable à l'adresse mail: recrutement.cl@celluleintra.org au plus tard le 15 novembre 2024 à 14 h 00 heures locales (TU+1) et porter clairement la mention "AMI N°048/MITP/CI/PACT/2024- Recrutement d'un Consultant firme chargé de l'audit technique des infrastructures de la Société Congolaise de la Fibre Optique (SOCOF), dans le cadre du projet PACT".

Cellule Infrastructures
70A, avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe
à Kinshasa
Tel +243 970 140 323

Billy TSHIBAMBE NYEMBU
Coordonnateur

Ministère des Infrastructures et Travaux Publics
Cellule Infrastructures MITP

PROJET D'APPUI A LA CONNECTIVITE ET AU TRANSPORT (PACT)

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Recrutement d'un Consultant Firme chargé de la réalisation de l'étude de référence pour l'évaluation de l'impact socio-économique des interventions du projet PACT.
N° Avis: AMI n°049/MITP/CI/PACT/2024
N° de Crédit: IDA 71610
N° du Don: IDA-E0850
N° de référence du marché PPM: ZR-CI-439037-CS-QCBS-MOP

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport-PACT et a l'intention d'utiliser une partie du montant du fonds du projet pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant Firme chargé de la réalisation de l'étude de référence pour l'évaluation de l'impact socio-économique des interventions du projet PACT.

L'objectif général de la mission du Consultant est de réaliser la première phase de l'étude d'impact socio-économique des interventions du projet PACT sur les bénéficiaires.

Le consultant aura entre autres les tâches de:

- Prendre connaissance de la documentation disponible sur le projet et d'autres études réalisées sur la zone d'influence du projet;
- Proposer, en se référant au Document de préparation du projet (PAD), les principaux indicateurs à couvrir ainsi que les données à constituer par grand domaine de changement attendu;
- Proposer une approche méthodologique cohérente pour la collecte de données sur le terrain, les outils de collecte, le plan d'analyse et un programme détaillé de la réalisation de la mission;
- Etablir la situation de référence pour les principaux indicateurs d'impact du projet ;
- Organiser et animer l'atelier de restitution et de validation des enquêtes ;
- Produire les rapports exigés.

Le démarrage des prestations est prévu à partir du mois de mai 2025 pour une durée estimée à quatre (4) mois.

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures: www.celluleinfra.org, sous l'onglet "Appel d'offres".

La Cellule Infrastructures, Agence d'exécution du Projet, invite les firmes ("Consultants") éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont:

" Etre un Bureau d'études spécialisé dans le domaine des enquêtes socio-économiques, des évaluations d'impacts socio-économiques, et des systèmes de suivi-évaluation

" Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine des enquêtes socio-économiques, des évaluations d'impacts socio-économiques des projets financés par les bailleurs de fonds dont la Banque mondiale, la BAD, le PNUD, I'UE... ;

" Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine des systèmes de suivi-évaluation des projets financés par les bailleurs de fonds dont la Banque mondiale, la BAD, le PNUD, I'UE...

" Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires au cours des dix dernières années en Afrique ;

" La réalisation d'une mission similaire en RDC constitue un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du "Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale, édition de septembre 2023 (Règlement de passation des marchés) relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés susmentionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse physique ci-dessous chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales ou à l'adresse électronique recrutement.cf@celluleinfra.org.

Les Manifestations d'Intérêt, écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, accompagné d'une version électronique en format Word ou PDF copiable sur une clé USB ou envoyées par courrier électronique en format PDF copiable à l'adresse mail: recrutement.cf@celluleinfra.org au plus tard le 15 novembre 2024 à 14 h 00' heures locales (TU+1) et porter clairement la mention: "AMI N°049/MITP/CI/PACT/2024-Recrutement d'un Consultant Firme chargé de la réalisation de l'étude de référence pour l'évaluation de l'impact socio-économique des interventions du projet PACT".

Cellule Infrastructures
70A, avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe
à Kinshasa.
Tél: +243 970 140 323

Créer des liens au-delà des frontières

Le Chemin de Fer de l'Ouganda pour Renforcer les Opportunités Économiques du RDC

(Par Christopher Burke, Conseiller Principal à WMC Africa)

Le développement du chemin de fer à écartement standard (SGR) en Ouganda offre des opportunités transformatrices pour la République Démocratique du Congo (RDC). En améliorant les infrastructures de transport et la connectivité, le SGR libérera un potentiel économique important pour les provinces orientales de la RDC, longtemps confrontées à des défis logistiques pour accéder à des marchés et réseaux commerciaux fiables. Ce chemin de fer vise à relier biens et services, offrant une alternative aux coûts élevés et inefficacités ayant freiné les flux commerciaux.

L'économie de l'est de la RDC a souffert d'une dépendance au transport routier terrestre, coûteux et souvent peu fiable. Transporter des marchandises par route à travers un terrain accidenté entraîne des coûts d'entretien élevés et des retards, rendant les exportations congolaises moins compétitives sur les marchés internationaux. Le projet SGR de 2,9 milliards de dollars, construit par l'entreprise turque Yapi Merkezi, déplacera le fret en vrac vers le rail, réduisant les coûts de transport de 50 %.

Cette réduction facilitera le transport de matières premières comme les minerais et le bois, ainsi que les produits agricoles à destination et en provenance de la RDC. Les provinces orientales, riches en ressources telles que l'or, le cobalt et l'étain, auront un meilleur accès aux marchés nationaux et internationaux, renforçant ainsi l'économie locale.

L'amélioration de la logistique facilitera les opérations transfrontalières pour les entreprises et permettra à la RDC de participer plus activement aux activités économiques régionales. Avec une route commerciale plus fiable et rentable vers l'océan Indien via le port de Mombasa, la RDC diversifiera ses exportations au-delà des matières premières, en produits à valeur ajoutée comme le bois transformé et les produits alimentaires. Cette transition soutiendra les industries telles que l'agriculture et la fabrication légère, facilitant l'augmentation de la production et l'accès à de nouvelles opportunités commerciales. Le secteur agricole, employant plus de 60 % de la main-d'œuvre congolaise, bénéficiera grandement d'une infrastructure de transport améliorée, réduisant les pertes post-récolte et facilitant l'accès aux marchés régionaux.

Les postes-frontières comme Mpondwe et Bunagana deviendront plus efficaces, stimulant l'activité économique et le commerce transfrontalier le long de ces corridors. La participation de la RDC aux Projets d'Intégration du Corridor Nord (NCIP) renforcera également l'accès aux réseaux commerciaux et influencera les discussions politiques qui façonnent la coopération économique au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Le NCIP se concentre sur l'intégration des infrastructures régionales, y compris les chemins de fer, les pipelines et les systèmes TIC, facilitant la circulation des biens, services et personnes entre les États membres.

L'inclusion récente de la RDC dans la CAE, dont la population totale dépasse 300 millions d'habitants, renforce davantage l'intégration économique du pays. L'alignement sur les cadres politiques régionaux offrira à la RDC un meilleur accès aux marchés régionaux. Le pays bénéficiera également de projets d'infrastructures conjointes, comme le SGR, qui amélioreront l'environnement logistique à travers l'Afrique de l'Est. Cette connectivité accrue diversifiera les marchés d'exportation et réduira la dépendance de la RDC envers ses partenaires commerciaux traditionnels.

En plus des avantages économiques, l'électrification du SGR en Ouganda soutient la durabilité environnementale. Le passage du transport routier au rail réduira considérablement les émissions de carbone — le transport ferroviaire produisant jusqu'à 75 % d'émissions en moins par tonne de marchandise transportée par rapport aux camions.

Cette transition réduira également la congestion routière et les dommages causés aux routes par les poids lourds, économisant ainsi des millions de dollars en coûts d'entretien routier. Ces avantages environnementaux s'inscrivent dans les efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique et aideront la région à respecter ses engagements internationaux, tels que ceux de l'Accord de Paris.

Un transport abordable et fiable renforcera la sécurité alimentaire régionale en améliorant le flux de biens essentiels, notamment les céréales, engrais et semences.

Cela stabilisera les prix des denrées alimentaires et réduira la vulnérabilité aux chocs d'approvisionnement. L'infrastructure améliorée soutiendra également la livraison d'intrants essentiels pour des projets de grande envergure, facilitant le développement et la réduction de la pauvreté dans les zones reculées de la RDC.

Le chemin de fer stimulera l'économie en soutenant les secteurs clés. Les entreprises minières opérant dans les provinces riches en minéraux de la RDC bénéficieront d'un meilleur accès aux centres de traitement et aux points d'exportation, leur permettant de mieux concurrencer sur les marchés mondiaux.

Le cobalt, un composant clé des batteries de véhicules électriques, sera plus facile à transporter, renforçant encore la compétitivité de la RDC sur le marché croissant des énergies propres. La capacité du chemin de fer à transporter des marchandises en vrac encouragera également l'établissement d'industries de transformation le long du corridor, ajoutant de la valeur aux matières premières et générant des emplois.

L'efficacité accrue des chaînes d'approvisionnement réduira les goulets d'étranglement et facilitera les flux commerciaux dans toute la région. Les zones industrielles et centres commerciaux situés le long du corridor ferroviaire renforcera encore la connectivité, créant de nouvelles opportunités pour les entreprises en Ouganda et en RDC. Ces développements sont essentiels à la croissance économique à long terme de la RDC, car ils réduisent la dépendance aux réseaux routiers souvent perturbés par l'insécurité et un mauvais entretien.

La participation à des projets d'infrastructure régionaux comme le SGR réduira la vulnérabilité de la RDC aux perturbations des chaînes d'approvisionnement et aux chocs externes. L'établissement de routes commerciales alternatives atténuera les risques liés à l'instabilité politique et aux catastrophes naturelles affectant les corridors de transport clés. L'infrastructure améliorée renforcera également les liens avec les pays voisins, favorisant la stabilité politique et les intérêts économiques partagés.

Le SGR offre à la RDC une opportunité de surmonter ses défis logistiques de longue date et d'exploiter pleinement son potentiel économique. Le pays sera mieux positionné pour tirer parti de ses vastes ressources naturelles afin de favoriser une croissance durable et d'améliorer les conditions de vie de ses citoyens. Grâce à une connectivité renforcée, des options commerciales diversifiées et une base industrielle renforcée, la RDC est prête à devenir un acteur clé sur les marchés régionaux et mondiaux, consolidant sa place dans le paysage économique de l'Afrique de l'Est.

FIN

Christopher Burke est Conseiller Principal chez WMC Africa, une agence de communication et de conseil basée à Kampala, en Ouganda. Fort de près de 30 ans d'expérience, Christopher a travaillé sur des questions de développement social, politique et économique, axées sur l'environnement, l'énergie, l'agriculture, la gouvernance foncière, les relations internationales et la consolidation de la paix en Asie et en Afrique.

PAGE ROSE

Joyeux Anniversaire Dr. John Muhupu

Remise-reprise à la Commission Défense et Sécurité

Assemblée Nationale : Bertin Mubonzi passe le flambeau à Rubens Mikindo Muhima !

Une cérémonie officielle tenue ce mardi 29 octobre 2024, a marqué la remise-reprise de la présidence de la Commission Défense et Sécurité (CDS) de l'Assemblée Nationale. Le Député National honoraire Bertin Mubonzi a passé le relais à Rubens Mikindo Muhima, soulignant l'importance cruciale de cette commission dans le contexte sécuritaire actuel du pays.

Bertin Mubonzi a insisté sur la nécessité d'une loyauté indéfectible envers la Nation notamment, face aux dossiers sensibles dont traite la CDS. Il a évoqué l'importance de la transparence dans la gestion des affaires de sécurité et de défense, ainsi que l'efficacité de la diplomatie parlementaire. Ces éléments sont essentiels pour maintenir des relations constructives avec les partenaires internationaux et garantir la paix pour les citoyens.

Un nouveau départ sous le signe de la collaboration

Nouveau président de la CDS, Rubens Mikindo a reconnu le travail accompli par son prédécesseur, soulignant la bravoure et l'engagement du bureau sortant. Il a également exprimé son souhait de collaborer étroitement avec Bertin Mubonzi, le considérant comme un partenaire précieux notamment, en raison de son expérience et de sa connaissance des enjeux sécuritaires.

"Vous serez pour nous un collaborateur et un partenaire de tout le temps. C'est un motif de fierté pour nous au regard de la manière avec laquelle vous avez géré cette commission", a affirmé Rubens Mikindo.

Un contexte sécuritaire préoccupant

La RDC traverse une période de tensions et d'insécurité, principalement dans sa partie Est. Mubonzi a exhorté son successeur à travailler en étroite collaboration avec le bureau de l'Assemblée Nationale, dirigé par le Professeur Vital Kamerhe, pour contribuer à la reconquête de la paix et à la stabilité dans le pays.

La transition à la tête de la Commission Défense et Sécurité intervient à un moment critique pour la RDC. Le partenariat entre les membres du bureau sortant et entrant pourrait jouer un rôle clé dans la gestion des défis sécuritaires. L'engagement des parlementaires à travailler ensemble pour le bien-être de la Nation sera déterminant dans les mois à venir.

La Pros.

Menace sur la quiétude de la population à Moba

Tanganyika : des miliciens se substituent en appareil étatique, jugent et tranchent des litiges

La situation sécuritaire telle que décriée dans la partie orientale de la RDC devient beaucoup plus alarmante que d'ordinaire. Les cris de détresse des populations exposées à ce drame ne suffisent pas pour faire taire les armes dans ces territoires longtemps placés sous menaces étrangères des rebelles domiciliés sur les terres congolaises. Une situation qui déplait à l'opinion publique et continue à pousser plus d'un congolais à hausser le ton afin de condamner le calvaire que font subir ces chefs de guerre aux populations congolaises de cette région. Zongwe Baraka, député provincial de Moba dans le Tanganyika, a alerté sur l'existence des miliciens qui se seraient érigés en appareil étatique, jugeant et tranchant des litiges entre les citoyens, créant ainsi une insécurité absolue dans le chef de la population. Alerte faite au cours de la plénière du mardi 29 octobre dernier à l'Assemblée provinciale de Tanganyika.

Siège de l'Assemblée provinciale du Tanganyika

D'un ton ferme teinté de douleur atroce, l'élu de cette circonscription de Moba a alerté ses collègues, sinon la nation toute entière, sur cette situation abominable qui sévit dans ce coin du pays.

"La situation sécuritaire dans le territoire de Moba reste alarmante. L'insécurité est à la fois sur le plateau mais aussi sur le littoral du Lac Tanganyika. Dans le plateau, la résurgence des miliciens dans la chefferie Kayabala, à Kasambala, Kasokota. Ce qui vient inquiéter et menacer la quiétude de la population. Les miliciens se substituent en appareil étatique, perçoivent illicitement les taxes et jugent, tranchent les litiges entre les individus. C'est, entre autres, ceux qui opèrent à Kayabala et Muindi", a-t-il indiqué lors de sa prise de parole au cours de cette plénière.

Et d'ajouter : "La résurgence est liée par le fait qu'il y aurait des conventions non respectées entre les chefs coutumiers et les miliciens. Cette situation a créé la psychose dans le chef de la population. Certains habitants ont déjà quitté leurs ménages et sont ailleurs".

Face à une telle menace, les gouvernements national et provincial doivent mutualiser leurs efforts en vue de bouter dehors l'ennemi et assurer ainsi la paix et la quiétude des populations de cette partie territoire national. L'urgence s'impose !

César Nkangulu

Processus de désengagement

MONUSCO : 31 décembre 2024, date hypothétique pour son retrait définitif

Omar Abou, Chef de la Mission onusienne au Nord-Kivu, a indiqué ce mercredi 30 octobre 2024 devant les professionnels de la presse dans la ville de Goma que suite au ralentissement du processus de désengagement, la MONUSCO est encore tenue de rester au pays après le 31 décembre 2024 contrairement aux dernières décisions du processus de son retrait définitif envisagé pour cette fin de l'année. Une décision qui intervient sur demande du gouvernement congolais à travers son représentant permanent à l'ONU lors de la dernière session du Conseil de Sécurité.

"Un plan de désengagement signé en 2023 avec le gouvernement congolais et lancé depuis Janvier 2024 statuait sur le retrait progressif de la MONUSCO dans le Nord et le Sud-Kivu. Des bases militaires de la MONUSCO ont déjà fermé dans le Sud-Kivu. Mais, sur demande du Gouvernement congolais, à travers son représentant lors de la dernière session du Conseil de sécurité de l'Onu, il a été indiqué que la MONUSCO reste et suspend le processus de désengagement pour la 2ème phase dans le Nord-Kivu après la première phase intervenue sous peu. Le représentant du Gouvernement congolais a déclaré ne pas être prêt à lancer la 2ème phase et qu'il eut fallu rester en vue de procéder à la consolidation de la première phase, celle du Sud-Kivu. Nous allons tirer des leçons sur le déroulement de ce processus. Il faut pour cela ralentir le plan de désengagement ", a-t-il déclaré. Une décision qui intervient dans un contexte sécuritaire préoccupant.

Le représentant a aussi abordé la question de sécurité. Pour éviter l'absence d'une sécurité officielle dans les localités de retrait de la mission Onusienne, de peur d'une incursion des troupes rebelles, il est tout à fait nécessaire de maintenir encore la présence de la MONUSCO bien que pas pour longtemps car, le processus de désengagement devra se poursuivre nettement, a indiqué ce diplomate.

Un plan de transition qui veut un travail intense entre la MONUSCO, le Gouvernement et les partenaires pour transitionner avec les activités civiles est envisageable, selon Omar Abou.

Quant à son retrait définitif du territoire congolais prévu pour cette fin de l'année, le chef de ma mission onusienne dans le Nord-Kivu a précisé qu'il n'était pas mentionné dans les entretiens ; et par conséquent, demeure encore hypothétique.

Il y a lieu de rappeler que la MONUSCO avait cessé ses activités au Sud-Kivu, tel que stipulé dans la Résolution 2717 du Conseil de Sécurité, plus précisément au 30 Juin de l'année en cours. Un retrait qui fait craindre la plupart d'acteurs politiques sur l'impact négatif du départ sur certaines communautés notamment, en termes de protection des civils et des droits humains.

César Nkangulu

CETTE GUERRE,
NOUS ALLONS
LA GAGNER !
DEFENDONS LA PATRIE
Bendélé Ekweya té
NIONSO PO NA EKOLO !

CETTE GUERRE,
NOUS ALLONS
LA GAGNER !
DEFENDONS LA PATRIE
Bendélé Ekweya té
BIONSO BWA DITUNGA!

CETTE GUERRE,
NOUS ALLONS
LA GAGNER !
DEFENDONS LA PATRIE
Bendélé Ekweya té
VYOTE RWA AJILI YA NCHI !

CETTE GUERRE,
NOUS ALLONS
LA GAGNER !
DEFENDONS LA PATRIE
Bendélé Ekweya té
NIONSO SAMU NA INSI !

CETTE GUERRE,
NOUS ALLONS
LA GAGNER !
DEFENDONS LA PATRIE
Bendélé Ekweya té
TOUT POUR LA PATRIE!

Investisseurs, saisissez l'opportunité à Kinshasa !
Appel aux Investisseurs en RD. Congo : Opportunités d'Investissement en Nouvelles Technologies et Intelligence Artificielle à Kinshasa
(Par Jean Kanya K. Kamangu, Founder/CEO de 2GI S.A)
Jean Kanya K. Kamangu, Founder/CEO de 2GI S.A
Ce modèle, nous allons l'utiliser sur des plateaux de télévision

L'aide humanitaire entrant à Gaza est à son niveau le plus bas depuis des mois, selon l'ONU

Alors que la situation dans le nord de la bande de Gaza est jugée " catastrophique " en raison des difficultés d'accès ainsi que du manque de fournitures et d'équipes médicales, l'aide humanitaire entrant dans l'enclave palestinienne est à son niveau le plus bas depuis des mois, ont alerté mercredi des agences humanitaires des Nations Unies.

Avec la poursuite des hostilités, la " baisse spectaculaire " de l'aide humanitaire s'accompagne d'une grave pénurie de produits commerciaux. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), pas plus de 100 camions de produits commerciaux seraient entrés dans la bande de Gaza depuis le 1er octobre.

A la fin du mois d'octobre 2024, environ 100.000 tonnes de denrées alimentaires, soit l'équivalent de plus de deux mois de rations alimentaires pour l'ensemble de la population, attendent toujours d'entrer à l'extérieur de la bande de Gaza et doivent être acheminées d'urgence pour éviter une nouvelle diminution de la distribution alimentaire. Selon l'OCHA, le risque de détérioration et d'infestation des réserves alimentaires bloquées a également augmenté de manière significative.

Les systèmes alimentaires se sont effondrés

D'une manière générale, les restrictions imposées à l'aide humanitaire entrant dans Gaza sont jugées " sévères " par les humanitaires. Au cours du mois d'octobre, le Programme alimentaire mondial (PAM) indique que 5.000 tonnes de nourriture ont été livrées à Gaza, ce qui ne représente que 20 % de l'aide alimentaire de base pour les 1,1 million d'êtres humains qui dépendent de l'aide vitale du PAM dans cette région.

Si l'accès aux routes, les soins de santé, l'énergie, l'eau, l'assainissement, l'hygiène et les conditions d'hébergement se détériorent davantage, les taux déjà alarmants d'insécurité alimentaire et de malnutrition risquent de s'aggraver.

" La population n'a plus aucun moyen de faire face à la situation, les systèmes alimentaires se sont effondrés et le risque de famine persiste, ce qui nécessite une reprise immédiate et à grande échelle de l'approvisionnement humanitaire dans la bande de Gaza ", ont alerté les agences des Nations Unies.

Sur un autre plan, le PAM prévient également que la crise humanitaire actuelle à Gaza pourrait bientôt dégénérer en famine si des mesures immédiates ne sont pas prises. À l'approche de l'hiver, le manque de nourriture et d'autres fournitures humanitaires vitales entrant dans la bande de Gaza aura probablement des conséquences catastrophiques, selon le PAM.

Un groupe plus important pourrait être touché par la famine

Cette alerte intervient dans un climat d'inquiétudes. Au début du mois d'octobre, un rapport du Cadre de classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC) avait déjà prévenu que d'ici novembre, plus de 90 % de la population de Gaza serait confrontée à une grave insécurité alimentaire.

" Aujourd'hui, alors que la situation dans le nord de Gaza continue de se détériorer, la probabilité qu'un groupe plus important soit touché par la famine augmentera certainement, à moins que les conditions sur le terrain ne s'améliorent ", ont mis en garde les agences.

Par ailleurs, l'escalade des hostilités et les ordres d'évacuation ont gravement affecté la mise en œuvre des activités de la nutrition, en particulier dans le nord de Gaza, en raison de l'accès réduit aux services de santé. Cela a entraîné des retards dans la détection des cas de malnutrition et l'instauration de traitements pour les enfants qui en ont besoin, ainsi qu'un suivi compromis des cas d'enfants déjà sous traitement.

Depuis janvier, et malgré plusieurs tentatives pour intensifier le programme de nutrition, les déplacements récurrents, y compris ceux des partenaires nutritionnels eux-mêmes, le rétrécissement de l'espace humanitaire et les complications persistantes de la chaîne d'approvisionnement n'ont pas permis de couvrir tous les besoins, malgré le prépositionnement de quantités adéquates de fournitures en dehors de la bande de Gaza.

Au moins sept incidents faisant de nombreuses victimes en une semaine

Cette détérioration de la situation humanitaire s'accompagne d'inquiétudes sur le plan sécuritaire. Au moins sept incidents faisant de nombreuses victimes ont été signalés dans l'enclave palestinienne, au cours de la semaine écoulée, dont quatre dans la partie septentrionale. Parmi ces incidents répertoriés entre le 22 et le 29 octobre 2024, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) souligne qu'au moins 93 Palestiniens ont été tués ou portés disparus sous les décombres hier mardi 29 octobre, à la suite d'une frappe israélienne sur un immeuble résidentiel à Beit Lahya, dans le nord de Gaza.

Entre 150 et 200 personnes auraient été tuées ou blessées lorsqu'un immeuble résidentiel de onze maisons a été touché dans le camp de réfugiés de Jabalia le 24 octobre, selon le ministère gazaoui de la Santé. Les 24 et 25 octobre, le ministère de la Santé a indiqué qu'un total de 38 Palestiniens ont été tués et des dizaines d'autres, principalement des enfants et des femmes, ont été blessés lorsque plusieurs bâtiments résidentiels ont été détruits au cours d'une opération militaire dans les zones de Qizan An Najjar et Al Manara à Khan Younis, tandis qu'environ 20 personnes étaient portées disparues.

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH) s'est dit, hier, consterné par l'attaque meurtrière menée mardi matin par les forces israéliennes à Beit Lahiya.

" Il est impératif qu'Israël permette aux services de secours d'urgence d'accéder à ces sites dans le nord de Gaza. Dans certains cas, les secouristes eux-mêmes ont été attaqués alors qu'ils tentaient d'atteindre les blessés. Les hôpitaux ont également été touchés et sont désormais pratiquement hors service ", a déclaré dans un communiqué, Jeremy Laurence, porte-parole du HCDH.

Au moins 14 humanitaires et quatre professionnels de la santé tués en octobre

Sur un autre plan, les humanitaires sont extrêmement préoccupés par les rapports sur le nombre exceptionnellement élevé de victimes dans la zone inaccessible de Beit Lahiya, au nord de Gaza. L'OCHA indique que les travailleurs humanitaires et les intervenants d'urgence continuent de faire face à des défis extrêmes pour aider la population de la bande de Gaza, souvent en prenant des risques considérables pour leur sécurité personnelle.

Depuis le début du mois, au moins 14 travailleurs humanitaires et quatre professionnels de la santé ont été tués et beaucoup d'autres blessés dans la bande de Gaza, dont certains n'étaient pas en service. Au total, depuis octobre de l'année dernière, 322 travailleurs humanitaires, dont 315 Palestiniens et sept étrangers, ont été tués, dont 237 membres du personnel des Nations Unies, parmi lesquels 233 membres du personnel de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

Ces violences de ces trois dernières semaines ont également poussé plus de 71.000 personnes à se déplacer du gouvernorat de Gaza Nord vers la ville de Gaza. Environ 100.000 personnes restent dans Gaza Nord, selon les estimations les plus récentes de l'ONU et de ses partenaires.

Gaza : " C'est une période sans précédent "

Navi Pillay et Chris Sidoti de la Commission d'enquête internationale indépendante sur le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et Israël ont conclu dans leur dernier rapport que les autorités israéliennes ont mis en œuvre une politique concertée visant à détruire le système de santé de Gaza.

Lors d'une conférence de presse à New York, Navi Pillay a également noté que " les détenus palestiniens ont subi des mauvais traitements persistants de la part des autorités israéliennes équivalant à de la torture ".

M. Sidoti a observé que la situation actuelle est " une période sans précédent ". " Les enfants ne sont pas des terroristes ", a-t-il poursuivi, " mais entre ce qui s'est passé dans le sud d'Israël et depuis lors, il y a eu des milliers d'enfants tués, sans compter ceux qui ont été blessés ".

Il a qualifié le conflit de Gaza " d'usine israélienne à fabriquer du terrorisme " dont on ne voit pas la fin.

Evoquant la récente décision de la Cour internationale de justice (CIJ), il l'a qualifiée de voie potentielle à suivre, car " le droit fournit la base sur laquelle toute négociation de paix peut avoir lieu ".

Une experte accuse Israël de mener une campagne génocidaire

Plus tôt dans la journée, la Rapporteure spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Francesca Albanese, a dénoncé les " développements horribles " à Gaza, " un désert de décombres, d'ordures et de restes humains ", et en Cisjordanie, où les forces israéliennes ont mené plus de 5.500 raids et soutenu bon nombre des 1.080 attaques violentes de colons, tuant 735 Palestiniens, soit 10 fois le taux de mortalité annuel des 20 dernières années.

Mme Albanese faisait un exposé devant la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies. Selon elle, " ces développements renforcent mon évaluation selon laquelle Israël mène une campagne génocidaire contre les Palestiniens ".

Elle a déclaré que le crime de génocide consiste en " des actes accompagnés de l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, en tant que tel ".

Ces actes vont de l'incitation des dirigeants à détruire Gaza dans son intégralité, prétendument pour libérer les otages et éradiquer le Hamas, à toute action menée dans le cadre de la destruction en cours, a-t-elle dit, faisant référence au " nettoyage " d'un territoire qui comprend la Cisjordanie, Jérusalem-Est et Gaza, et qu'Israël considère comme le sien.

Pour Mme Albanese, " les événements brutaux du 7 octobre ont donné l'impulsion nécessaire pour avancer vers l'objectif d'un " grand Israël ". Qualifiant le traumatisme et la colère ressentis par les Israéliens de " tout à fait compréhensibles " à l'époque, elle a noté que cela " a approfondi une animosité collective préexistante envers les Palestiniens ".

Les appels à l'annihilation se sont donc multipliés, a-t-elle observé, avant de souligner la " dimension collective " du crime actuel de génocide, car les institutions de l'État d'Israël, un " système autoproclamé d'État de droit ", ont fait avancer la catastrophe actuelle au lieu de la contenir.

Eliminatoire Can 2025 : Desabre convoque 26 Léopards dont Yoane Wissa pour les deux dernières journées

Le sélectionneur-manager de la République Démocratique du Congo, Sébastien Desabre, a dévoilé, mercredi, la liste de 26 Léopards convoqués pour les deux dernières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Can Maroc 2025. Dans cette liste, on retrouve l'attaquant de Brentford en Angleterre, Yoane Wissa, qui signe son retour, après avoir été absent au rassemblement du mois d'octobre dernier suite à une blessure.

Un autre joueur qui revient dans la sélection, c'est Ngal'ayel Mukau, qui était convoqué au rassemblement du mois de septembre pour la première fois, mais il n'avait pas joué, il était vite reparti pour aller se faire soigner. Le sociétaire de Lille en France revient donc avec force pour entamer sa carrière internationale.

Ngal'ayel Mukau a été très convoité par la Belgique après son match étincelant à la Ligue des champions avec Lille face à l'Atletico de Madrid.

Pour sa part, Peter Kioso a été appelé pour la première fois afin de palier à l'absence d'Alex Tuanzebe blessé.

Bien que déjà qualifié pour la phase finale avec un maximum de points jusque-là, quatre victoires en quatre matches, Sebastien Désabre n'a pas changé ses choix. Il muse toujours avec ses cadres question de réaliser un carton plein dans ces éliminatoires.

Les Léopards vont donc jouer contre le Syli National de la Guinée, le 16 novembre en déplacement, précisément, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour le compte de la 5ème journée, et le 19 novembre, contre l'Ethiopie, au stade des Martyrs à Kinshasa, pour boucler la boucle.

Ci-après, la liste des joueurs convoqués :

Gardiens

-Dimitri BERTHAUD (Montpellier France) ;

-LIONNEL MPASI (Rodez France) ;

-TIMOTHY FAYULU (Sion Suisse) ;

Défenseurs

-Chancel MBEMBA (Marseille France) ;

-Gedéon KALULU (Lorient France) ;

-INONGA BAKA (FAR Rabat Maroc) ;

-Joris KAYEMBE (Genk Belgique) ;

-Dylan BATUBINSIKA (Saint Etienne France);

-Peter KIOSO (Oxford Angleterre);

-Rocky BUSHIRI (Hibernian Ecosse);

-Arthur MASUAKU (Beskitas Turquie) ;

Milieux de terrain

-Charles PICKEL (Cremonese Italie);

-Edo KAYEMBE (Watford Angleterre);

-N. MUKAU (Lille France);

-Sylas KATOMPA (Stuttgart Allemagne);

-Meschack ELIA (Young Boys Suisse);

-Samuel MOUTOUSAMY (Sivasspor Turquie);

-Noah SADIKI (Union Saint Gilloises Belgique);

-Gaël KAKUTA (Esteghlal Iran);

-Théo BONGONDA (Moskve Russie);

-Nathan MBUKU (Zagred Croatie);

-William Balikwisha (OH Leuven Belgique);

Attaquants

-Yoane WISSA (Brentford Angleterre)

-Fiston MAYELE (Pyramids Egypte) ;

-Samuel ESSENDE (Augsburg Allemagne) ;

-Simon BANZA (Trabzonspor Turquie).

EG

De nouveau battus par l'Ouganda (1-3)

Football féminin : les Léopards de la RDC continuent à compter leur défaite !

Les Léopards dames seniors de la République Démocratique du Congo ont été de nouveau battus par les Crânes de l'Ouganda, cette fois-ci, par un score sans appel de 3 buts à 1, mercredi 30 octobre, au stade des Martyrs de la Pentecôte, à Kinshasa, en match amical international.

Bien avant au match aller, le dimanche 27 octobre dernier, les Léopards étaient également battus par un score étriqué de 2 buts à 1.

C'est la sixième défaite consécutive pour cette équipe nationale de la RDC qui, en route pour la Coupe d'Afrique des nations Can Maroc 2025, continuent à compter ses défaites.

Les Léopards sans âmes, ont encaissé tous les trois buts à la première période. L'ouverture du score est intervenue à la 22ème minute par l'entremise de Daisy Nakaziro. Par la suite, le même Daisy Nakaziro reviendra à la 30ème minute pour signer son doublé, avant que Biolah Ikwaput ne marque le troisième but à la grande désolation des Congolaises. C'est le score à la mi-temps.

A la reprise, les filles de JC Katuma qui se débrouillent tant bien que mal en l'absence du sélectionneur principal Papy Kimoto, vont tout donné sauf rien, mais elles vont se contenter seulement d'un but, celui de Flavien Mawete, réussi à la 70ème minute.

Pour rappel, au mois de mai dernier, les Léopards en double confrontation amicale contre les Lionnes d'Atlas du Maroc, à Rabat, ont perdu en aller et retour (1-2, 2-3). Ici, Ruth Kipoyi énervée, parce que victime d'un tacle irrégulier, avait donné un coup volontaire à une Marocaine, écopant d'un carton rouge directe. Plus d'un mois après, les Léopards et les Lionnes de la Teranga du Sénégal se sont retrouvés à Dakar, pour un match amical toujours en aller et retour. Les deux matches vont se soldés par la victoire des Sénégalaises. (1-0, 2-0).

EG

Linafoot : un président d'un club démissionne de ses fonctions

Le président de la Jeunesse Sportive Groupe Bazano de Lubumbashi, dans le sud-ouest de la République Démocratique du Congo(RDC), Meschack Kasongo Mabwisha, a démissionné de ses fonctions pour des raisons de désaccords internes, dans une correspondance adressée mardi, au secrétariat de l'équipe.

" Je vous informe de ma décision de démissionner de mon poste de président du club Groupe Bazano pour des raisons de désaccord interne. Je tiens sincèrement à vous remercier de l'opportunité que l'équipe m'a offerte de pouvoir la présider durant au tant d'année ", a-t-on lu.

Le président Meschack Kasongo, qui a fait au moins10 ans à la tête de cette équipe, s'est dit fier d'avoir contribué à l'éclosion de cette équipe depuis la 2ème division jusqu'à celle d'élite.

" Cela a été un plaisir de faire partie du club et d'avoir contribué aux nombreux résultats positifs enregistrées dans l'unité depuis la 2ème division jusqu'à l'élite du football congolais sans sponsoring. Bonne chance pour la poursuite du championnat car je connais la détermination de nos guerriers ".

Bazano est engagé au 30ème championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) groupe A, où il occupe la deuxième place au classement avec 9 points en 5 matches joués. Le président Meschack Kasongo a décidé d'abandonner l'équipe dans un moment où les résultats commencent à tomber. Le club s'apprête à organiser l'assemblée générale extraordinaire et élective pour suppléer à cette vacance.

EG

TRANSPARADIS
Nouvelle Alliance
KIN-MATADI-BOMA-MOANDA
Contact : +243 89 73 96199 - 998832470

Chronique : "BALISES"

Profession : " changeur de constitution !"

(Par Omer Nsongo die Lema)

«Pas facile d'être sur la liste des membres de la commission annoncée à Kisangani le 23 octobre dernier par Félix Tshisekedi pour procéder à la révision de la Constitution. Surtout si, par le passé, on en a déjà fait partie... Mais pas étonnant non plus de revoir certains à l'œuvre en prétextant du devoir de sauver la Nation. Maître Willy Wenga explique : «Savez-vous pourquoi les constitutionnalistes ne sont pas constants ? C'est parce que la matière constitutionnelle est plus politique que juridique et partant sentimentale et subjective. Ne soyez donc pas étonnés de voir un professeur se contredire au fil de ses intérêts politiques ». On est comme prévenu...».

MOYENNE D'UNE CONSTITUTION TOUS LES 7 ANS !

A combien de constitutions en est la RDC depuis le 30 juin 1960 ? Le nombre exact n'est connu qu'au «Journal Officiel», organe d'Etat compétent en la matière. Car il n'est pas question, pour la J.O., d'en comptabiliser les «tentatives».

On peut au moins, avec une marge d'erreurs réduites, retenir :

- la loi fondamentale «offerte» à la République du Congo par la puissance coloniale à l'accession du pays à l'indépendance en 1960 ;
- la Constitution issue de la conférence de Luluabourg (Kananga) en 1964 ;
- la Constitution de la 2ème République en1967 ;
- les deux ou trois Constitutions révisées sous le MPR Parti-Etat jusqu'en 1990 ;
- les deux ou trois Constitutions connues par le pays entre 1997 et 2002 ;
- la Constitution de la Transition issue du Dialogue Inter congolais à Sun City promulguée en 2003 ;
- la Constitution de 2006 adoptée par référendum en 2005 et revisitée en 2011 sans toutefois toucher aux dispositions verrouillées (article 220).

Bref, on est autour d'une dizaine de textes pour une moyenne d'un tous les «7 ans» !

Avec l'initiative finalement confirmée de Félix Tshisekedi à Kisangani le 23 octobre dernier, le Congo entre dans la seconde dizaine de Constitutions.

«PAR ET POUR LA DIGNITÉ»

Le fait à relever est qu'il se trouve, en République Démocratique du Congo, des hommes et des femmes qui ont pour «carrière professionnelle» le changement des Constitutions.

Si, jusque-là, l'opinion ne se préoccupait presque pas de les identifier, il y a cette fois risque - avec la dynamique des réseaux sociaux - que la composition des membres du comité annoncé par Félix Tshisekedi pour la révision de la Constitution ne soit un secret.

Ce sera l'occasion de savoir qui a déjà fait quoi et quand.

Ce serait très gênant de retrouver les mêmes têtes, aujourd'hui désavouées publiquement par le Président de la République lorsqu'il qualifie leur «texte» comme une œuvre des étrangers confectionnée en plus à l'étranger avant de déduire, publiquement, qu'il s'agit d'une «mauvaise Constitution».

Parmi les constitutionnalistes obligés soit d'accepter, soit de récuser la nomination, il y a des professeurs d'université, des acteurs politiques, des acteurs sociaux, surtout ceux dont les prises de position sont connues lorsqu'ils se prononçaient contre toute révision de la Constitution actuelle sous le régime Kabila, peu importe le camp.

En effet, quels arguments vont-ils utiliser désormais pour faire valoir le contraire ?

Déjà, par et pour la dignité, ils ne peuvent pas changer d'opinion.

Résultat : ils vont devoir décliner l'invitation de Félix Tshisekedi si jamais ils étaient invités à intégrer la Commission.

Reste à savoir s'ils en auront tous le courage.

SE CONTREDIRE SOI-MÊME

A dire vrai, ce que Félix Tshisekedi a fait à Kisangani est un manque d'égard envers des alliés de l'Union sacrée de la nation, UDPS inclus. A moins de les avoir consultés avant son discours et obtenu leur caution. Ce dont on peut douter.

D'ailleurs, on l'aura remarqué depuis le 1er octobre 2024 après que l'Udps les ait comme pris au dépourvu avec l'initiative attribuée initialement à feu Étienne Tshisekedi : les alliés se sont tus.

Maintenant que Félix Tshisekedi a enfourché personnellement la trompette pour un son contraire à celui des années 2015 à 2018, ils sont obligés de réagir par un non ou par un oui. Ils n'ont pas de choix.

Une chose est vraie : certains ne voudront pas voir dans leur CV marqué à «autres emplois antérieurs exercés» : «changeur de Constitution».

D'autres, c'est vrai, n'y trouveront aucun inconvénient !

Pour une fois, il serait quand même souhaitable qu'il soit signifié aux chefs d'État potentiels que lorsqu'ils se font élire, ce n'est pas pour se maintenir au pouvoir par des «artifices fétichistes» !

Quand on se porte candidats à toute fonction dans n'importe quel domaine, on est censé savoir comment s'exerce cette fonction et sur base de quels textes. Mais surtout, lorsqu'on sait qu'on a des réformes à y apporter, on les annonce pendant la campagne ! C'est une simple question de sincérité.

On ne cache pas son agenda pour l'exécuter après, une fois aux affaires, et se mettre à raconter par la suite que c'était dans le plan d'un patriarche !

Autrement, avec une dizaine de Constitutions tous les sept ans, si elle était les États-Unis, la RDC en serait à sa «255ème Constitution», celle des Américains datant du 4 mars 1789. On ne parle pas ici d'amendements, mais de changement de loi fondamentale.

Comparaison n'est pas raison, on en convient. Mais se retrouver tous les 7 ans en train de renier ses convictions - car la confection d'une Constitution est d'abord une affaire de conviction - n'a rien d'honnête ni d'honorable, même si honneurs peuvent rimer phonétiquement avec honoraires...

A un moment donné, il faut savoir dire «NON» quand les motivations sont floues et que la communication développée s'embrouille elle-même.

On sent de l'improvisation...

«PROCHAINEMENT : Révision de la Constitution : tant que Félix Tshisekedi n'aura pas levé l'état de siège, tout débat côté Udps est sans objet !»

Omer Nsongo die Lema
@omernsongo
E-mail :
omernsongo2@gmail.com
Facebook : Omer Nsongo
WhatsApp : +243993833277
Lien : www.congo30juin.org

SNEL S.A : la Direction Régionale de Kinshasa Sud communique

COMMUNIQUÉ SNEL/DDK/DKS

La Direction Régionale de Kinshasa Sud, informe à son aimable clientèle de la commune de Mont-Ngafula que suite à une panne de câble Moyenne Tension survenue ce mardi 29/10/2024 sur le F678 de la S/S LEMBA, tronçon compris entre les Cabines MT/BT LEMBA IMBU 16 et la Cabine Service Auxiliaire du poste de KIMWENZA, l'interruption en énergie électrique est observée dans les Cabines MT/BT ci-après:

* SA de KIMWENZA
* KILAMBU

La SNEL S.A présente ses sincères excuses pour ce désagrément et rassure à son aimable clientèle que ses équipes d'intervention sont à pied d'œuvre pour le rétablissement de la fourniture d'électricité dans un bref délai.

NOS CONTACTS : (+243) 817005669 - 817005672

Fait à Kinshasa, le 29/10/2024

La Direction

La Prospérité

Quotidien d'Actions pour la Démocratie et le Développement
Rédaction & Administration : 33, Avenue de la Paix, Mont Fleuri, Commune de Ngaliema
Airtel : +243 9 99 91 51 79
Vodacom : +243 81813 51 57
Whatsapp : +243 826825982
: +243 977296172
E-mail : ngoyimarcel@ymail.com
Sites web : www.laprosperiteonline.net, www.laprosperite.cd, www.laprosperite.top
Récépissé de Déclaration de Publication n°04/CAB. MCP/007/2002
IMM. N°CD/KIN/RCCM/14-B-5262
Id. Nat. : F 54567 S

Editeur-Directeur Général
Marcel Ngoyi Ngoyi Kyengi
Directeur de Rédaction
Akumbakwa G.B.
Assistants de Direction
Niclette Ngoie Muntumpe, John Ngoyi
Rédaction Centrale
Hardi Mabilu, Beni Butu, Nathan Mundele, César Nkangulu, Bedie Ilengola, Chimea Samy, Marlène Ngalula, Gloire Mfemfere, Emma Muntu, Jackson Mutamba, Michel Okaso, Chris Mutombo, Merdi Bosengele, Peter Tshibangu, Eugène Khonde, Jordache Diala, Guy Elongo, Peter Ngoyi, Raïssa Ngoie
Desk Sportif
Guy-Louis Elongo
Culture & Chronique musicale
Jordache Diala
Représentation Provinciale
Bandundu (Kikwit)
Badylon Kawanda (0816702959, 0995308490)
Macaire Makinisi (0814069066)
Cyrille Poto-poto Choquez (0812677437)
Mbuta Twatila (0852835048)
Haut-Katanga (Lubumbashi)
Nkongie M. Tomecheur
Lualaba (Kolwezi)
Narcisse Kabamba
Tanganyika (Kalemie)
Jonas Kulungwe
Kasumbalesa
John Kevara
Kasaï-Oriental (Mbuji-Mayi)
Raphaël Muamba (0818025972)
Kabinda
Ngiefu Kabondo (0997753308)
Kasaï Central
Kananga
Joël Stéphane Kande (0993278508), Neville Mbuyi (0827625065), Van Frédéric Tshilanda
Kasaï
Tshikapa
Léonard Muamba
Kongo Central
Matadi : Charles Nguvulu, Byby Bavila Basolokele, Pontul Kisantu : Olivia Klr
Boma : Jules Aubin Thamba
Nord-Kivu (Goma)
Guellord Risasi
Jean Ngaviro
Bukavu
Frédéric Bagalwa
Beni
Ivan Eliel Kaniki
Roger Onzi
Ituri
Bunia : Patrick Van Ndibu
Comptabilité, Administration & Finances
Bakalo Kalombo
Distribution & Vente
Pamphile Yengo, Lascony Mabiala, Francis Sengeyi
PAO
Jimmy Biata, Tonton Lounda, Idriss Kaniki, Aristote Kaniki
Webmasters
Justin Tshimueneka, P. Piardon, Chris Mutombo, Tychic Obanda
Caricaturiste
Rodrigue Muladika
Assistants Techniques
Willy Ngoyi, CNNK, Tschedo
Impression
Terra Nova

Le Rasoir

Sur le qui-vive !

Après la Cenco et la plateforme des confessions religieuses, c'est désormais l'entrée en scène du Comité Laïc de Coordination (CLC) dans ce débat autour de la révision ou du changement de la Constitution. Tout en appelant à une concertation préalable des forces politiques et sociales, ce mouvement catholique fait savoir qu'il est inopportun, dans les circonstances actuelles, d'amorcer un débat public sur la révision ou la production d'une nouvelle Constitution.

Les laïcs s'identifient ainsi à la prise de position des prélats catholiques avant de rappeler les blessures et autres frustrations des élections de 2023. Ils privilégient, pour ce faire, la voie du dialogue des forces vives et politiques avec des objectifs clairement définis.

Entretemps, c'est l'UDPS comme requinquée par l'annonce du Chef de l'Etat de la mise en place d'un groupe des congolais devant réfléchir sur une Constitution adaptée aux réalités actuelles, qui se prépare déjà à mobiliser ses partisans à travers ses différentes structures. L'opposition, d'une seule voix, s'oppose à cette éventualité. Visiblement, le risque de confrontation devient, de plus en plus, réel dès lors que l'UDPS et l'opposition envisagent une descente sur terrain.

Le CLC étant une structure reconnue par l'Eglise catholique, toute initiative visant à mobiliser les fidèles est entérinée par sa hiérarchie. C'est de cette façon qu'on a vu les chrétiens catholiques dans la rue en 2018 pour s'opposer à un 3ème mandat de Joseph Kabila. Les manifestations sont parties de différentes paroisses à la sortie de la messe et le clergé était à la tête de peloton.

L'UDPS avec les autres partis d'opposition contre le FCC, à l'époque, avait soutenu ce mouvement des laïcs catholiques. Et survint " jeudi casserole". Les cloches de toutes les paroisses de l'archidiocèse de Kinshasa sonnaient chaque jeudi à 18 heures et les fidèles à la cité relayaient les tocsins avec les bruits des couvercles de casseroles.

Cependant, entre 2018 et 2024, beaucoup d'eau a coulé sous le pont. L'UDPS est au pouvoir et envisage d'actualiser la Constitution au 2ème quinquennat de Félix Tshisekedi. Après la prudence affichée par la Cenco, les laïcs emboitent les pas préférant observer l'attitude des uns et les autres.

Il est bon de négocier ce virage par la recherche d'un consensus au sein de la classe politique et des forces sociales afin d'éviter tout forcing. Il faut toujours prendre en compte la position de l'Eglise afin d'éviter de tomber dans les travers d'un nouveau cycle de violence.

La Pros.

Révision, changement...

Constitution : Jean-Pierre Lihau et Patrick Muyaya invitent les congolais à faire confiance à Félix Tshisekedi

La Constitution de la République, promulguée en février 2006, consacre l'obésité de l'Etat, selon le Vice-premier Ministre en charge de la Fonction publique, Jean-Pierre Lihau Ebua. Par obésité, il faut comprendre une lourdeur, mieux un hiatus dans la marche du pays vers son développement. Une catéchèse que soutient, sans tabou, le Ministre de la Communication et médias Patrick Muyaya Katembwe. Celui-ci estime, en effet, que le moment est venu, pour les congolais, de réfléchir dans le sens d'arriver à renforcer, de façon effective, l'efficacité des institutions étatiques pour le bien de tous. Les deux membres du Gouvernement sont convaincus que le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, n'avait pas péché, encore moins commis un crime, la semaine dernière, à Kisangani, au niveau de la Tshopo, en soulignant la nécessité de réviser voire d'élaborer une nouvelle Constitution qui tiendrait compte des réalités nationales. Au cours d'un briefing tenu lundi dernier, sur la RTNC, ils ont, en chœur, lancé un message de sensibilisation, appelant les congolais à ne pas tomber, un seul instant, dans la manipulation sur ce terrain.

Le Changement de la Constitution s'impose !

Lors de son intervention, le VPM Jean-Pierre Lihau a soutenu que toute loi fondamentale est perfectible. Pour le cas de la Constitution, en RD. Congo, il a affirmé de vive voix qu'il y a effectivement des ajustements à opérer, l'idée étant de donner un tout nouveau souffle au pays dans sa marche vers le progrès.

''Il ne faut pas interdire la réflexion dans un pays. La Constitution est une loi fondamentale. Une loi a vocation à être modifiée et changée, selon la volonté de la Communauté nationale, si elle présente des faiblesses. La question à se poser est simple. Est-ce que notre loi fondamentale comporte-t-elle des faiblesses ? Je crois que la réponse est oui. Moi, en tant que gestionnaire des ressources humaines de l'Etat, je peux avancer une petite piste. J'ai toujours dit que notre Constitution, celle qui est là, consacre une hyper institutionnalisation de l'Etat. Ce qui crée, en réalité, l'obésité de l'Etat. Cette obésité de l'Etat fait obstacle au développement du pays... Ce n'est pas un tabou. On peut décider d'avoir une nouvelle Constitution si c'est la volonté du peuple. Je ne vois pas pourquoi on va interdire à notre pays de faire une sorte d'autocritique'', a démontré Jean-Pierre Lihau.

Vivement des réformes courageuses

Le Patron de l'Administration publique n'écarte pas la possibilité de procéder à la suppression de certaines institutions qui créent, par moment, un poids supplémentaire dans la marmite nationale.

''Sur le plan de procédure institutionnelle, le Président de la République l'a dit, pour obtenir un Gouvernement après les élections, c'est tout un problème avec des procédures qui nous font perdre six à sept mois. Ce sont des questions qui doivent préoccuper au plus haut point le peuple. Lorsque je parle des Institutions, je parle du poids financier parce qu'une bonne partie de notre budget national est, aujourd'hui, orientée vers le fonctionnement de ces institutions-là. On peut réfléchir si notre pays est prêt pour ces fardeaux-là. Et, le secteur du développement est préjudicié. Je crois qu'on peut réfléchir, pourquoi pas sur la suppression de telle ou telle autre institution pour que des millions qui sont orientés puissent servir à construire des routes, des ponts, des chemins de fer, à acheter des avions... Il faut, à un certain moment, arrêter de plaisanter avec l'avenir d'une Nation. Si les Etats-Unis ont modifié leur Constitution avec des amendements, la France et d'autres pays d'Afrique, je ne vois pas pourquoi on va interdire aux congolais de réfléchir sur, éventuellement, la modification ou le changement de la loi fondamentale. Il faut par moment arrêter de faire le jeu politicien partout sans tenir compte de l'avenir de la Nation. Il faut que nous nous retrouvions sur les fondamentaux'', a insisté le VPM Lihau.

Patrick Muyaya défend la vision du Président Tshisekedi

De son côté, le Ministre Patrick Muyaya Katembwe, au moment de son intervention, est revenu sur les engagements phares du Président Tshisekedi dans le cadre de son second quinquennat à la tête de la RDC. Il a réaffirmé, vivement, la détermination du Gouvernement à répondre, suivant la voie tracée par le Chef de l'Etat et sous la conduite de la Première Ministre Suminwa, aux attentes des congolais. Parlant de la Constitution, il a exprimé un point de vue qui encourage un débat sain et objectif. Il a appelé à faire confiance à Félix Tshisekedi.

''Nous ne travaillons pas en fonction de la durée du mandat. Nous avons hérité des réalités qui datent de plusieurs décennies. Nous voulons prendre des décisions qui vont rester pour la postérité et qui vont aller au-delà du mandat. Nous, nous faisons notre part sous la direction du Président de la République pour faciliter la tâche à ceux qui viendront demain... Ce qui est sûr, nous avons un plan, une boussole qui fait qu'aujourd'hui, nous sommes en train d'avancer. Cela prend du temps, la population est impatiente. Mais, on a eu des décennies de retard. Ce n'est pas en six ans que tous les problèmes seront réglés. Mais, en six ans, toutes les bases ont été posées pour des solutions qui vont rester éternellement. Le point que nous atteindrons, on ne pourra plus descendre plus bas'', a-t-il décortiqué.

On ne peut pas nous empêcher de réfléchir

''J'ai l'impression qu'on veut faire dire au Président de la République des choses qu'il n'a pas dites. Le Président de la République, s'exprimant sur ce sujet, a dit que ce n'était pas une urgence. Ensuite, le Président de la République a aussi dit que l'année prochaine, il mettra en place une Commission pluridisciplinaire avec les congolais de tous les bords pour réfléchir. La Constitution que nous avons prévoit notamment, des mécanismes démontrant comment la révision peut se faire. Il faut considérer que, pour le moment, nous n'y sommes pas encore... Ce débat aura lieu l'année prochaine. La Commission pluridisciplinaire, qui aura des congolais de toute part, pourra discuter sans encombre autour de ce texte qui nous appartient comme ressortissants du pays. Que vous soyez de l'Opposition, de la majorité, de la Société civile, c'est une réflexion. Nous sommes au bout de quatre processus électoraux. Nous sommes sortis d'un processus de belligérance pour entrer dans la consolidation de la démocratie. On a des difficultés. Mais, le souci principal c'est d'arriver à voir des Institutions fortes. Il faut considérer que si la révision de la Constitution doit avoir lieu, elle le sera pour le bien de nos institutions et pour le bénéfice du peuple congolais'', a rassuré le Porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe. Selon lui, en tout cas, ''On ne peut pas nous empêcher de réfléchir''.

La Pros.

Environnement et Développement Durable

La RDC vante son initiative de mobilisation additionnelle de Financement pour la protection de la biodiversité à la COP16 à Cali, en Colombie

La RDC prend part, depuis le 20 Octobre 2024, à la 16ème Conférence des Parties sur la diversité biologique à Cali, en République de Colombie. La délégation RD-Congolaise est conduite au plus haut niveau par Eve Bazaïba Masudi, Ministre d'Etat Ministre de l'environnement et du développement durable.

Sur place, la RDC, à travers Eve Bazaïba Masudi, mène d'intenses activités pour faire valoir le potentiel en Biodiversité du pays mais aussi faire adopter son initiative inédite de la mobilisation additionnelle de Financement pour la protection de la biodiversité conformément aux dispositions des articles 20 de la convention sur la diversité biologique.

C'est le cas, de le dire, de la séance de travail tenue ce lundi 28 Octobre 2024 en marge de la COP16 avec la Vice-Présidente de la Colombie.

Eve Bazaïba et Francia Marquez ont notamment planché sur les enjeux de soutien mutuel entre les deux pays.

Si la Colombie sollicite l'appui de la RDC à sa proposition de reconnaissance des peuples d'ascendance Africaine, le pays de la Ministre d'Etat Eve Bazaïba souhaiterait en contrepartie avoir l'accompagnement de la Colombie à deux de ses pertinentes initiatives:

1. L'initiative de la mobilisation additionnelle de Financement pour la protection de la biodiversité par la philanthropie;

2. La synergie autour des 3 conventions de Rio dont celle sur le changement climatique, de la diversité biologique et celle sur la désertification.

Les deux personnalités se sont engagées à faire adopter ces propositions au cours de cette messe de la Biodiversité de CALI et aussi à œuvrer pour leurs prises en compte au plus haut des instances en l'occurrence les Nations-Unies.

La RDC, Pays-Solution s'est déployée par ailleurs sur deux événements à Cali en cours de la journée de ce lundi 28 Octobre. Deux sides events qui ont eu le mérite de vulgariser davantage les initiatives RD-Congolaises mais également vanter le potentiel de la Biodiversité du pays aujourd'hui classé 5ème mondiale.

La Pros.